



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 17 Février 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 17 février à 18 heures 30, Salle de l'infothèque, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents :

Max DURMARQUE, Luc FERJULE, Emmanuelle SCHARFF, Claire ROSIER membres élus

Philippe GERARDIN, Pierre HART, Martine DORE, Denise LUCET, membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Céline BABUS, Linda BEGGUI

Procuration :

Absents : Roselyne MAHRI AGOURAMME, Audrey ACOSTA, Nadine MILLET, Sophie DECHANET,

Monsieur Luc FERJULE est désigné secrétaire de séance.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, rappelle à la Commission Administrative le débat d'orientations budgétaires du C.C.A.S. effectué le 5 février dernier, et précise que le budget présenté est en tout point conforme aux orientations présentées.

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président, présente le Budget Primitif 2026 qui s'élève à 61 833,85 euros tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement, et de 2 500,00 euros tant en dépenses qu'en recettes d'investissement.

Il précise que le montant de la subvention de la commune s'élève à 30 000,00€ pour l'année 2026

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 tel que présenté,
- **CHARGE** Monsieur le Vice-Président de la poursuite et de l'exécution du budget.

FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Secrétaire,
Luc FERJULE

Le Vice-Président,
Max DURMARQUE

